

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 11 mai 2017 A 18H30

PRESENTS :

LARGUIER / ROUGET / BOSONE / BERDUGO / BOULETIN / WATRIN / RAYNAUD /
CHAMFORT / ISNARD / MEFFRE / BONFILS / LAMBERT/ LAFFONT/ LORCET

ABSENT EXCUSE : VIALANT

Monsieur le Maire ouvre la séance avec quelques photos visualisant les différents projets communaux et intercommunaux en cours (Mairie, crèche).

I.Travaux

a/Rénovation Mairie :

Les bureaux ont été aménagés dans la salle de mariages, les toilettes seront installées demain et le chantier de l'ancienne mairie pourra débuter. Désormais les élus vont réfléchir à l'aménagement et la rénovation du mobilier et de la décoration.

b/Voirie :

Un devis a été demandé à l'entreprise COLAS pour la réfection des deux chemins, le curage des fossés Chemin St André et Chemin St Roch ainsi que la pente accessibilité pour la cantine. Il conviendra de rajouter le goudronnage de la traverse Grangeon.

c/Ecole :

Les travaux d'agrandissement sont mis en attente en raison des nouvelles décisions gouvernementales sur l'aménagement des temps scolaires. La commune va privilégier pour cette année des travaux d'isolation : changement des fenêtres et isolation des combles.

d/Platanes :

L'élagage des platanes est prévu début novembre.

II.Eau, assainissement :

a/Station de lavage :

Monsieur Rouget a transmis à la chambre d'agriculture le projet de cahier des charges pour la construction de la station d'épuration. Un courrier a été envoyé à tous les vigneron afin de connaître leur engagement dans le projet. Pour le lancement des travaux, la commune effectuera un emprunt relais qui permettra d'attendre les versements de subvention.

b/Schéma d'assainissement

Suite à la réunion avec Euryece, la solution de refaire une station d'épuration a été abrogée au profit d'une réfection. Il convient de lancer une étude pour les travaux de génie civil.

Lors de la réunion avec la commune de Séguret, celle-ci n'envisage pas de faire une station pour leur village et prend en considération l'évolution de Sablet, l'agrandissement de la ZA et les nouveaux lotissements. Selon eux Séguret aurait une quote part de participation surdimensionnée.

c/ Réunion RAO

En juin 2017 le Syndicat Rhône Aygues Ouvèze fête ses 70 ans. Selon la loi NOTRE et le transfert de compétence Eau et Assainissement aux intercommunalités le syndicat se propose d'étudier la possibilité d'obtenir en concession les réseaux assainissement en complément des réseaux d'eau.

III.Association tourisme commission

a/ Association :

Monsieur le Maire souhaite que les associations fassent une demande écrite pour toute aide sollicitée : barrières, tables, chaises, salles..... ceci pour éviter des dysfonctionnements, le mode oral ne permet plus le suivi de toutes les demandes. Un courrier sera adressé à toutes les associations dans ce sens.

b/Tourisme

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la Maison des Vins et du Tourisme est désormais administré par Madame Emilie ANDRIEU.

c/Commissions

Madame Bosone indique que l'ouverture de classe en 2016 est confirmée en 2017, les effectifs étant encore en augmentation quatre élèves supplémentaires seront accueillis à la rentrée prochaine. Une nouveauté, les régies garderie et TAP seront regroupés et intégreront la cantine qui était jusqu'à présent gérée par une association. Monsieur le Maire propose d'offrir un vin d'honneur pour remercier l'association de l'investissement engagé tout au long de ces décennies.

d/Illuminations :

Madame Laffont rappelle les différentes illuminations commandées : décors candélabres sur le RD7 devant l'ancienne Maison Lavaux, devant la boucherie, autour du rond-point de la Mairie et Rue Fortuné Bernard.

e/Manifestations :

- Les 08 et 09 juillet Journée du Livre 30^e anniversaire.
- Le 13 juillet soirée vigneronne,
- du 04 au 08 août la fête votive
- le 09 septembre : concert de Gospel (Place des Barrys ou en cas d'intempérie à l'Eglise)

Le marché hebdomadaire du vendredi s'est étoffé, la Place est totalement utilisée, il a fallu réaménager les branchements électriques.

f/Petits travaux

Il est programmé la réparation du mur de la Chapelle côté Cimetière.

IV.Lotissements :

a/Lotissement Le Gravillas

Monsieur le Maire informe le conseil municipal avoir reçu plusieurs riverains qui l'ont alerté sur les dangers des ruissellements d'eau lors de fortes pluies ; le terrain du Gravillas non construit permettant l'absorption d'une grande partie de ces eaux de ruissellement. Ce dossier est transmis pour étude aux services instructeurs et transmis pour contrôle de légalité en Préfecture. Le projet pourrait avoir un avis défavorable de ces instances, sous réserve de prise en compte du risque, selon l'article R111-2 de la sécurité publique.

Monsieur Raynaud J.C rappelle qu'il s'agit d'un terrain non inondable selon le Plan Local d'Urbanisme et que c'est une vente d'un bien privé. Il rappelle que d'autres lotissements présentant les mêmes risques n'ont pas donné lieu à débat du conseil municipal.

b/ Lotissement Les Dentelles

Un transformateur EDF sera à déplacer également pour des problèmes d'eau.

V.Décisions :

a/ Elections :

Monsieur le Maire rappelle l'obligation (qui est faite à toute les communes de plus de 1000 habitants) de demander impérativement la carte d'identité pour pouvoir voter. Toute commune ne respectant pas cette formalité verra ses bulletins de vote annulés par la Préfecture. Monsieur le Maire renouvelle sa demande du respect de la loi à tous les membres du bureau.

Cantine :

La commission des écoles s'étant réunie concernant l'organisation de la régie et notamment sur la partie cantine. Il convient de réévaluer le prix du repas qui n'a pas changé depuis plus de 10 ans. Celui-ci s'établira selon une grille de revenu identique aux temps d'activités périscolaires. Famille imposable : 2€20, famille non imposable 2€, tarif enseignant, intervenant et repas occasionnel 3€.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

La séance est levée à 20 heures 40.